

TABLE DES MATIÈRES.

iii

	PAGES.
CXXVI. Acte pour détacher les Etablissements de Sainte-Anne des Monts et du Cap Chat de la Municipalité de Gaspé, et les ériger en une Municipalité distincte et séparée,	761
CXXVII. Acte pour transférer le Siège de la Municipalité numéro un du Comté de Rimouski, de Saint-Patrice de la Rivière du Loup à Saint-Jean-Baptiste de l'Isle Verte,	765
CXXVIII. Acte pour diviser le Comté de Rimouski en deux Arrondissements pour l'Enregistrement des Titres, - - - - -	767
CXXIX. Acte pour diviser le Comté de Mégantic en deux Arrondissements pour l'Enregistrement des Titres, - - - - -	769
CXXX. Acte pour pourvoir à la translation du Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet du lieu où il est présentement tenu en la Paroisse de l'Islet, - -	771
CXXXI. Acte pour diviser le Comté de Saguenay en deux Arrondissements pour l'Enregistrement des Titres, - - - - -	773
CXXXII. Acte pour annexer une certaine partie du Township de Upton, au Comté de Saint-Hyacinthe, pour les fins Judiciaires et Municipales, - - -	775
CXXXIII. Acte pour ériger un nouveau Township qui sera composé de partie du Township de Hatley, et de partie de celui de Bolton, dans le Comté de Stanstead, - -	777
CXXXIV. Acte pour mettre les Cautions du ci-devant Conseil Municipal du Township de Hatley en état d'exercer leurs réclamations contre le dit Township, - -	779
CXXXV. Acte pour former un Nouveau Township qui sera appelé le Township d'Elgin, et sera composé de partie du Township de Hinchinbrooke, - - - -	781
CXXXVI. Acte pour incorporer l'Archevêque et les Evêques Catholiques-Romains dans chaque Diocèse dans le Bas-Canada, - - - - -	783
CXXXVII. Acte pour incorporer la Communauté des Sœurs de Sainte-Croix, dans la paroisse de Saint-Laurent, dans le district de Montréal, pour les fins de l'Education,	787
CXXXVIII. Acte pour incorporer <i>Les Sœurs de Miséricorde pour la régie de l'Hospice de la Maternité de Montréal</i> , - - - - -	791
CXXXIX. Acte pour autoriser la Communauté des Religieuses Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, à acquérir et posséder des biens-meubles et immeubles jusqu'à un certain montant en sus de ceux qu'elle possède déjà, tant pour elle-même que pour les pauvres du dit Hôtel-Dieu, dont elle administre les biens, et pour d'autres fins y mentionnées, - - - - -	795
CXL. Acte pour autoriser la Communauté des Religieuses de l'Hôpital-Général de Québec, à acquérir et posséder d'autres biens-meubles et immeubles, jusqu'à un certain montant,	797
CXLI. Acte pour autoriser les Ursulines de Québec à acquérir et posséder d'autres biens-meubles et immeubles, jusqu'à une certaine valeur, - - - -	799
CXLII. Acte pour incorporer l'Association dite <i>La Congrégation des Hommes de la paroisse de Saint-Roch de Québec</i> , - - - - -	801
CXLIII. Acte pour incorporer <i>Les Révérends Pères Oblats de l'Immaculée Conception de Marie</i> , pour la province du Canada, - - - - -	803